

NAMUR

VILLE DE QUÉBEC

Dan
& Claude

L'AMITIÉ QUÉBEC - NAMUR



En décembre 1980,

la « Déclaration de Namur » marque le début d'une coopération active entre le Québec et la Wallonie.

Plusieurs accords culturels, économiques et technologiques mènent à la réalisation de nombreux projets.

En avril 1991,

les deux villes signent un protocole de coopération. Elles entendent ainsi pour pleinement leur rôle de capitale.



Villes anciennes et villes d'avenir, elles sont confrontées aux défis que posent la protection et la mise en valeur de leur patrimoine, la gestion de leur développement et de leur environnement ainsi que la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Soutenues de contribuer au développement des solidarités francophones, Québec et Namur se déclarent associées dans la recherche de collaborations actives en ces domaines, visant, à travers une réflexion commune, l'édification d'un réseau préférentiel d'échanges d'expériences.



VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

Le 29 octobre 1999,

la charte de jumelage est signée à Québec, rappelant offre mutuellement à leur population respective l'ouverture que leur confère, en Amérique du Nord et en Europe, leur statut de capitale et leur rôle-moteur en matière de développement régional dans le respect et au service de leurs citoyennes et de leurs citoyens.

Depuis, de nombreuses initiatives sont concrétisées par les deux villes et à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec, un bonic réalisé en pierre wallonne vient agréger l'espace public à proximité de l'hôtel de ville.



En 2019,

début juillet, le 20^e anniversaire du jumelage a été célébré lors de la fête de la Ville de Québec. De nombreux moments de partage ont été organisés, et une baire commune, baptisée Citadelle, a été spécialement créée pour l'occasion. La place de l'hôtel de Ville a été le centre des festivités.



Pour souligner le 15^e anniversaire du jumelage des deux villes, la Ville de Québec offre un legs à la Ville de Namur. Une œuvre d'art public, une fresque réalisée par Dan Broult, un artiste québécois en collaboration avec une firme namuroise. La fresque est apposée sur le pignon du bâtiment de la place de Québec, dans le quartier patrimonial de Namur. La création de Dan Broult est forte, marquée, et ne va pas dans la symbolisme, mais plutôt vers l'âme créative des artistes avant-gardistes de la ville de Québec.



Des fleurs pour Namur

